

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 septembre 2024 à 18 h

Présents : Frédéric Caussil- Bruno Pallarès- Michel Pronost- Annie Sauvaire- Paul Nougaret- Michel Garcia-Christine Crépon-Valère Cacheux- Lucie Got - Sophie Bazin (arrivée 18h15)- Jean-Christophe Dupoux (arrivé 18h15)

Procurations : Fanny Bouys (à F. Caussil) – Antoine Sauvaire (à L. Got)

Absente : Aline Champsaur

Secrétaire de séance : Christine Crépon

1 : Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 01/07/ 2024

Pour : 10

Abstention :1 voix

2 : Approbation de participation au groupement de commande de la CCGPSL pour le contrôle des aires de jeux et les équipements sportifs, pour un montant estimé annuel de 111,24€ (montant payé en 2024). Il est proposé que les voiries suivantes soient intégrées au groupement de commande comme suit : Place Saint Vincent, Chemin des Combes et le Parking de la rue du Petit Bois.

ARRIVEE DE Sophie Bazin et Jean Christophe Dupoux

Pour : unanimité

3 : Cimetière communal : attribution du marché public :

Après publication d'un marché public pour l'aménagement du cimetière communal composé de 3 lots, et après avoir reçu le rapport d'analyse des offres, 3 entreprises sont proposées à l'attribution du marché :

- PAGES TP pour voirie et réseaux (devis HT 114 097,74€)
- BONNA SABLA pour mobilier funéraire (devis HT 74 005,00€)
- POUSSE CLANET pour plantations et arrosage (devis HT 21 403,20€)

Paul Nougaret s'inquiète de la bonne qualité des végétaux fournis, des travaux de plantations et du suivi du chantier. Il lui est répondu par Monsieur le Maire que ces travaux du lot 3 végétalisation/renaturation seront exécutés qu'en début 2025 et qu'il pourra prendre attache auprès de l'entreprise retenue pour plus d'informations. Il lui est aussi rappelé que le dossier est disponible en Mairie pour consultation.

Il est proposé d'accepter les 3 offres du marché public telles que définies ci-dessus.

Pour : 13 voix

--Tarification proposée pour les futurs emplacements au cimetière selon le tableau ci-dessous :

Emplacement	Durée 50 ans		Durée 99 ans	
	Concession	Caveau	Concession	Caveau
Caveau 2 places (quantité 9)	400 €	2 400 €	700 €	3 500 €
Caveau 4 places (quantité 15)	600 €	3 900 €	900 €	5 000 €
Caveau 6 places (quantité 2)	800 €	4 900 €	1 100 €	6 000 €
Columbarium (33 cases)	Durée 20 ans	1 000 €		
Cavurne (quantité 12)	Durée 20 ans	500 €		
Jardin du souvenir	Gratuit			

Pour : 13 voix

4- Bail de la société MMR : Après concertation entre les élus et les responsables de l'entreprise, et après visite du site, il est décidé d'attribuer à l'entreprise MMR un nouveau bail pour 12 mois en incluant les conditions suivantes : altimétrie maintenue, avec passage de drones tous les 6 mois. Les élus souhaitent aussi encourager les échanges entre MMR et Madame GARCIA pour le déplacement des terres dans le cadre du contrat de traitement de 40 000 m³ de terre pour le tramway. Après traitement, il faudrait qu'il puisse voir avec la société FT Environnement pour la revente. Ces souhaits restent tout de même du domaine privé et il est difficile pour la commune d'intervenir.

Il est proposé au vote le renouvellement du bail avec les nouvelles conditions : Pour 13 voix

En ce qui concerne la parcelle Jardin Profil sur laquelle sont entreposés des dépôts illicites constatés par voie d'huissier, il est proposé d'adresser une lettre recommandée avec accusé de réception accordant un sursis de 6 mois pour le retrait de ces dépôts. Cette lettre sera transmise pour validation aux élus avant son envoi à Jardin Profil.

5- Changement de la menuiserie (porte fenêtre) de la salle de séjour d'un logement au 1^{er} étage de la résidence Le petit bois au-dessus du cabinet médical : la locataire a pris attache auprès de la Mairie pour signaler les désagréments rencontrés avec la porte-fenêtre du salon : eau qui rentre quand il pleut, porte-fenêtre qui s'ouvre avec grand vent etc... Il est inscrit au budget une somme de de 5 000€ et Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à faire des devis pour son changement de menuiserie bois en menuiserie aluminium et de signer l'un d'eux dans le montant maximum inscrit au budget. Pour : 13

6- Achat de panneaux de signalisation pour interdire le passage des camions de plus de 3,5 T dans le cœur de village sauf véhicules de service (collecte des ordures ménagères) et d'urgence (pompiers). Dérogation pourra être accordée par la mairie si nécessaire sur demande préalable. Pour : 13

7-Cave de la maison Abriquet : Pour éviter du passage, il est proposé que la cave soit réservée aux logements communaux (Abriquet + logement social). Paul Nougaret demande pour le comité des fêtes, à utiliser cette cave pendant les quatre jours de fête du village pour les congélateurs des glaçons ; Accord pris pour cette courte durée, avec désignation d'un référent du comité des fêtes. Monsieur GARCIA demande qu'il n'y ait pas d'accueil social d'urgence pendant cette période. Pas de vote.

8- Autorisation est donnée à M. Le Maire de signer une convention pour un deuxième cycle de piscine scolaire en fin d'année civile 2024 puisque la piscine sera en travaux début 2025. Cela représente une dépense supplémentaire en 2024 de 1108€ à inscrire au budget. Pour : 13

9 - Demande d'achat pour kangoo services techniques : Monsieur GARCIA demande s'il serait possible d'avoir un crédit supplémentaire de 300 € pour l'achat d'une galerie de toit à poser sur le kangoo électrique de la mairie. Pour 13.

Information :

Le projet de construction d'une salle des maitres à l'école est reculé car les subventions attendues n'ont pas été accordées. Mais le projet de travaux du couloir de l'école sera réalisé.

FIN de la séance à 20 h